







## Carte scolaire : des évolutions indispensables

Depuis plusieurs années, l'ensemble de la communauté éducative de Seine-et-Marne alerte sur la situation de l'Ecole dans notre département, qui connaît une hausse démographique sans cesse croissante, en demandant un plan de rattrapage massif. Avec l'un des plus faibles taux d'encadrement (nombre d'enseignants pour 100 élèves) de France et la non-prise en compte de son caractère rural, la Seine-et-Marne ne parvient pas à construire les conditions d'une scolarité de la réussite pour tous les élèves.

Si le Ministre de l'Education avait annoncé avoir entendu notre appel et si la dotation en postes octroyés pour la rentrée est supérieure à ce que nous avions connu au cours des dernières années, cela est malheureusement loin de répondre aux besoins des écoles de notre département, tant les retards accumulés sont énormes.

Le Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) se tiendra mardi 4 juin pour examiner les premières mesures d'ajustement en termes d'ouvertures/fermetures de postes. A cette date, si la centaine de postes encore disponibles permettra d'améliorer de ci de là quelques situations particulières, aucune évolution globale des conditions d'enseignement ne sera possible en Seine-et-Marne pour la rentrée de 2013.

C'est pourquoi les organisations syndicales signataires rappellent leur exigence d'un véritable plan de rattrapage, exigence exprimée par l'ensemble de la communauté éducative l'an dernier :

- Baisse sensible des effectifs par classe : Aujourd'hui, trop d'écoles connaissent des classes à 30 élèves ou plus en maternelle, 27 ou 28 en élémentaire.
- **Créations de postes de remplaçants**: Ces postes sont indispensables au remplacement, à tout moment de l'année, des maîtres absents mais aussi à la mise en place d'une formation continue des enseignants, inexistante depuis plusieurs années.
- Remise en place d'une formation initiale de qualité : Les entrants dans le métier ne doivent pas être utilisés comme moyens d'enseignement et doivent bénéficier des accompagnements nécessaires (Maîtres Formateurs, Conseillers Pédagogiques...).
- Remise en place de l'enseignement spécialisé : Répondre aux besoins particuliers de certains élèves nécessite la réouverture des postes RASED et la création de postes dans les autres structures de l'enseignement spécialisé (SEGPA, CLIS, ULIS).

Concernant le « Plus de maîtres que de classes » et la scolarisation des élèves de moins de trois ans, si ces mesures ont été largement rendues publiques comme des dispositifs pouvant favoriser la réussite de tous les élèves, à cette date, ce sont 5 créations sur le « plus de maîtres » et 2 créations sur le « moins de trois ans » qui sont programmées... pour plus de 1000 écoles.

Les organisations signataires rappellent leur exigence de la publication d'un plan pluriannuel de rattrapage, à la hauteur des besoins des écoles de Seine-et-Marne.

Par ailleurs, elles appellent les délégations d'écoles et les personnels concernés à venir faire entendre leur voix devant le CTSD prévu le 4 juin, à Melun. Un préavis de grève a été déposé à cet effet.